

PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance
Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre
Les médias occidentaux dans leurs large majorité ont de tout temps accepté les versions de l'armée israélienne et fermant les oreilles aux autres sources
Les informations contenues dans ce journal sont obtenues par la lecture journalière des journaux en ligne (Afp- ats - Ap - Reuters, XINHUANET) ainsi que les sources d'informations de la résistance

Journal de Palestine

Spécial dossier

N° 251 du 08.06

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci:: Ne soyer pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

a) sur mon blog : <http://journal-palestine.blogspot.com>

b) sur le site : www.palestine-solidarite.org à cette adresse : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm

c) dans la rubrique "Le journal des Palestiniens" sur le site "Palestine, le secret dévoilé" : <http://www.palestinefr.net/jop.php>.

d) Le "Journal de Palestine" est également visible sur le site <http://www.aredam.net/> rubrique 14

e) Sur le site de Alain Pottiez : <http://socialisme-solidarite-che.skynetblogs.be/>

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Le signe # veut dire : important (à nos yeux)

1 Médias

1-1 Occupation101: Voices of Silenced Majority - Intro - PART 1/6

1-2 Occupation 101: Gaza's Reality - PART 2/6

1-3 Occupation 101: U.S. Aid to Israel - 4/6

1-4 Occupation 101: History of Palestine/Israel - 5 de 6

1-5 Occupation 101: Israeli Settlements (Colonies) in Palestine - 6 de 6

1-6 US Financial Aid to Israel - (Occupation 101 Movie Clip)

2 Les brèves

2-1 Le gouvernement approuve un plan de trêve avec Israël en dix points.

2-2 La trêve est une conspiration contre le peuple palestinien".

2-3 Le déploiement d'une force de maintien de la paix à Gaza "possible, mais difficile" selon Solana .

2-4 Saed Bannoura : L'UE prête à envoyer une force de maintien de la paix dans la bande de Gaza.

3 Dossier

3-1 Dossier de André FRYS : La « guerre des Six-Jours » d'Israël contre les États arabes.
3-2 Dossier de Michel Bôle-Richard (Le Monde) : 1967-2007 : La Palestine démembrée.
3-3 Dossier du 'The Independent' 'Un document secret prouve qu'Israël savait que la Guerre des Six Jours était illégale.
3-4 Un message de Marwan Barghouti : « Notre libération libérera le peuple israélien des maux de l'occupation »
3-5 Point de vue de Ziad Medoukh : 40 ans d'occupation.
3-6 Point de vue de Akiva Eldar : Quarante ans d'ambiguïté.
3-7 Point de vue de Patrick Saint-Paul : L'ONU ne voit plus d'État palestinien viable.
3-8 Point de vue de Samah Jabr : Ne vous appropriez pas les oiseaux de Palestine.
4 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net

4-1 Communiqué de la LCR : 40 ans d'occupation israélienne : solidarité avec le peuple palestinien.
4-2 Gups - Union Générale des Etudiants de Palestine: *Depuis 40 ans*, l'Etat israélien poursuit méthodiquement l'annexion des Territoires Palestiniens.
4-3 Parti communiste français Après 40 ans d'occupation, la responsabilité de la France et des européens est primordiale.
4-4 Marc Deroover : "40th Anniversary of the Six-Day War: Solution on which all agree impossible to achieve".

5 Annexe
5-1 Etude de Chérif Boudelal : Israël et les armes biologiques de destruction massive.

1 Médias/Vidéos

1-1 OCCUPATION 101: Voices of Silenced Majority - Intro - PART 1/6

From: kankasha - Intro (first 4 mins of Occupation 101)
Movie clip from award-winning documentary film 'Occupation 101: Voices of Silenced Majority'. For more information or to purchase the DVD please visit www.occupation101.com.
<http://www.youtube.com/watch?v=HIRY9GLED-o>

1-2 OCCUPATION 101: Gaza's Reality - PART 2/6

Une petite fille explique les conditions dans lesquelles elle vit.
From: kankasha
Movie clip from award-winning documentary film 'Occupation 101: Voices of Silenced Majority'. For more information or to purchase the DVD please visit www.occupation101.com.
<http://www.youtube.com/watch?v=zhOa5hv3zas>
3/6
<http://www.youtube.com/watch?v=AW9Anaw2HHE>

1-3 OCCUPATION 101: U.S. Aid to Israel - 4/6

From: kankasha - U.S. Financial Aid to Israel
Movie clip from award-winning documentary film 'Occupation 101: Voices of Silenced Majority'. For more information or to purchase the DVD please visit www.occupation101.com
PART 4/6
<http://www.youtube.com/watch?v=oWnMFbYzoKc>

1-4 OCCUPATION 101: History of Palestine/Israel - 5 de 6

From: kankasha
Historical Myths in Israel/Palestine.
Movie clip from award-winning documentary film 'Occupation 101: Voices of Silenced Majority'. For more information or to purchase the DVD please visit www.occupation101.com.
PART 5/6
<http://www.youtube.com/watch?v=WLBHPkWilxw&NR=1>

1-5 OCCUPATION 101: Israeli Settlements (Colonies) in Palestine - 6 de 6

From: kankasha

Israeli West Bank Illegal Settlements (Colonies) in Palestine
Movie clip from award-winning documentary film 'Occupation 101: Voices of Silenced Majority'. For more information or to purchase the DVD please visit www.occupation101.com.
<http://www.youtube.com/watch?v=fj4vXEEffA&mode=related&search=>

1-6 US Financial Aid to Israel - (Occupation 101 Movie Clip)

Added: April 03, 2007 - From: Occupation101

A conservative estimate of Direct Financial Aid given to Israel by the United States. (Does not include total real cost to U.S. taxpayers). A short clip from the award-winning film 'Occupation 101: Voices of the Silenced Majority.' For more info please visit www.occupation101.com.

<http://www.youtube.com/watch?v=ssGZiADiw10&mode=related&search=>

1-7 Voilà pourquoi nous nous battons pour attirer l'attention du monde sur Gaza.

<http://www.youtube.com/watch?v=zhOa5hv3zas>

2 Les brèves

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

2-1 Le gouvernement approuve un plan de trêve avec Israël en dix points.

PNN 05.06.07

Le gouvernement de coalition a approuvé lundi un plan de trêve avec Israël en dix points après discussion lors d'une session gouvernementale.

Le Dr Barghouti a accueilli positivement la rapport publié par Amnesty International, qui condamne les attaques dans les territoires palestiniens occupés, le mur d'annexion et les violations israéliennes du droit international. Il a souligné que le gouvernement finalise les moyens en sa disposition pour empêcher tout affrontement interne supplémentaire dans la bande de Gaza.

Le gouvernement a accueilli positivement les efforts fournis par plusieurs pays arabes pour mettre fin au chaos et mettre en place le plan de sécurité présenté par le ministre de l'Intérieur.

le Dr Barghouti a également déclaré que le gouvernement fera tous les efforts nécessaires pour connaître l'identité des groupes qui organisent des attaques afin de poursuivre les responsables.

Le plan de cessez-le-feu en dix points, qui doit encore être validé par l'adhésion israélienne, consiste en les points suivants:

- Toutes les factions doivent mettre fin au tir de roquettes artisanales sur les territoires israéliens
- Israël doit mettre fin à toutes les attaques terrestres, navales et aériennes
- La trêve doit aussi être appliquée en Cisjordanie
- La trêve sera mise en place immédiatement après que toutes les parties l'aient approuvée
- Israël doit mettre fin aux assassinats, aux arrestations et aux invasions dans la Cisjordanie et la bande de Gaza
- La question des combattants recherchés, des déportés et des détenus doit être résolue à travers un accord spécifique
- Israël doit libérer tous les représentants, les maires et ministres détenus
- Israël doit se retirer des zones contrôlées par l'Autorité palestinienne réinvesties après le 28 septembre 2000
- Israël doit ôter tous les blocs routiers et les checkpoints, et faciliter le mouvement aux points de passage frontaliers
- Après la mise en place des deux premiers points, l'Autorité palestinienne déploiera progressivement ses forces sur les frontières nord-est de la bande de Gaza

Le Dr Barghouti a déclaré que la coalition a décidé d'allouer le budget nécessaire à la mise en place du plan de sécurité.

Par ailleurs le gouvernement palestinien a répété qu'il condamne l'arrestation de représentants palestiniens et a condamné la décision israélienne de poursuivre le ministre de l'Information Nasser Ed Deen Al Sha'er.

Par ailleurs, des sources égyptiennes bien placées ont rapporté lundi que l'Egypte accueillera ce mois-ci les pourparlers palestiniens sur une trêve interne.

L'Egypte, qui a entamé des pourparlers avec des représentants du Hamas et du Fatah, est maintenant en discussion avec le Jihad islamique et s'entretiendra par la suite avec des membres d'autres factions.

Source : PNN

http://french.pnn.ps/index.php?option=com_content&task=view&id=951

2-2 La trêve est une conspiration contre le peuple palestinien"

Zakariyya Zobeidi, leader des Brigades Al Aqsa (le bras armé du Fatah) a déclaré rejeter totalement toute initiative de trêve avec Israël "qui sert les intérêts israéliens, non ceux du peuple palestinien."

Zobeidi a déclaré que les brigades ne s'engageront pas dans la trêve puisque l'armée israélienne continue les attaques, les invasions et les assassinats et ne lève pas le siège imposé sur les Palestiniens.

Il a ajouté que le cessez-le-feu n'a aucune chance de persister étant donné le comportement de l'armée.

"De quelle trêve voulez-vous parler? L'armée ne cesse d'envahir Naplouse, Jénine, Qabatia et Gaza. Il ne peut y avoir de trêve tant que notre peuple vit sous siège et paye le prix fort pour les assauts d'Israël".

Le chef des brigades a qualifié le cessez-le-feu de "conspiration contre le peuple palestinien et l'Intifada" et ajouté que la résistance ne peut y adhérer et continuera la lutte jusqu'à ce que les droits du peuple palestinien soient respectés.

Par ailleurs il a appelé toutes les factions de la résistance à rejeter vigoureusement cette initiative et à persister dans leur lutte contre les attaques israéliennes.

Source : PNN

06.06.07

2-3 Le déploiement d'une force de maintien de la paix à Gaza "possible, mais difficile" selon Solana .

L'agence Associated Press rapporte que Javier Solana, chef de la politique étrangère de l'Union européenne, a envisagé ouvertement le déploiement d'une force de maintien de la paix internationale dans la bande de Gaza, affirmant en même temps que l'Égypte s'y résoudrait difficilement.

Solana a affirmé que deux groupes appartenant à la Knesset (Parlement israélien) appellent au déploiement d'une telle force ou à sa mise en place dans la zone du terminal commercial de Rafah qui relie la bande de Gaza et l'Égypte.

Javier Solana a ajouté qu'Israël et l'Égypte envisagent tous deux cette éventualité mais qu'il serait difficile à l'Égypte de l'accepter puisque cette force internationale "pourrait donner l'impression que l'Égypte n'est pas capable de contrôler ses frontières".

Pendant ce temps Beinta Ferrero Waldner, responsable des Affaires étrangères au sein de l'Union européenne, a affirmé que le mécanisme international mis en place l'année dernière pour venir en aide aux Palestiniens étendra son champ d'action d'ici la fin du mois de septembre.

Soulignant que les conditions humanitaires dans les territoires palestiniens se détériorent chaque jour, elle a appelé l'Union européenne à apporter une aide supplémentaire au peuple palestinien.

Le mois dernier, les Nations unies ont appelé Israël et les Palestiniens à envisager une force de maintien de la paix dans la bande de Gaza. Cependant, Israël avait rejeté une telle solution, affirmant qu'elle "interfère avec les mesures de sécurité israéliennes."

Source : PNN

http://french.pnn.ps/index.php?option=com_content&task=view&id=963

2-4 Saed Bannoura : L'UE prête à envoyer une force de maintien de la paix dans la bande de Gaza .

Massimo D'Alema, ministre italien des Affaires étrangères, a déclaré mercredi que l'Union européenne envisagerait l'envoi d'une force de maintien de la paix dans la bande de Gaza pour mettre fin aux affrontements internes si l'Autorité palestinienne demandait de l'aide.

Il a également appelé les parties en conflit à la retenue et a demandé à ce qu'une pression politique soit exercée, provenant entre autres du monde arabe.

Par ailleurs D'Alema a indiqué qu'il considère les affrontements internes dans Gaza comme "une guerre civile entre frères" et appelé le peuple palestinien à rétablir le calme dans la région.

Le ministre a également appelé les combattants palestiniens à cesser le tir de roquettes sur des régions proches de la bande de Gaza ainsi qu'à libérer le soldat Gilad Shalit et le reporter de la BBC Allen Johnston.

Ces déclarations surviennent après sa rencontre avec Amr Moussa, secrétaire général de la Ligue arabe.

Lors d'une conférence de presse conjointe avec D'Alema, Moussa a condamné les affrontements dans la bande de Gaza et affirmé que le monde doit prendre conscience des causes de ces violences, qui sont la pauvreté et le chômage.

Concernant le conflit proche-oriental, D'Alema a affirmé que l'Initiative arabe de paix est une opportunité unique et que les négociations doivent reprendre.

Saed Bannoura

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

3-1 Dossier de André FRYS : La « guerre des Six-Jours » d'Israël contre les États arabes.

Il y a quarante ans, à l'aube du 5 juin 1967, la « guerre des Six-Jours » commençait par l'attaque d'Israël contre l'Égypte et la destruction au sol, profitant de l'effet de surprise, de la plus grande partie de son armée de l'air. En six jours, du 5 au 11 juin, l'armée israélienne allait conquérir sur les pays arabes une superficie égale à trois fois le territoire d'Israël. Le plateau du Golan était conquis sur la Syrie, la Cisjordanie et la partie est de Jérusalem étaient conquises sur la Jordanie qui les administrait jusqu'alors, la bande de Gaza et la presque île du Sinaï étaient conquises sur l'Égypte.

Quarante ans après, Israël occupe toujours ces territoires, à l'exception du Sinaï, évacué en 1982, et de Gaza, évacué en 2005 mais toujours soumis à son contrôle et aux raids meurtriers de son armée. En transformant Israël, pour de longues années, en puissance occupante de territoires arabes fortement peuplés, la guerre de 1967 s'est révélée un tournant pour ce pays et pour l'ensemble du Moyen-Orient.

D'une certaine détente à la guerre

Pourtant, après la création de l'État d'Israël en 1948 contre la volonté de l'ensemble des États arabes, après l'expédition militaire de 1956 menée par Israël conjointement avec la France et la Grande-Bretagne contre l'Égypte de Nasser, il semblait au début des années soixante que l'on allait vers une certaine normalisation des relations israélo-arabes. À la tête du gouvernement israélien, Lévi Eshkol succédait en 1963 à Ben Gourion. Contrairement à celui-ci, fondateur d'Israël et tenant d'une ligne jusqu'au-boutiste contre les voisins arabes, Eshkol et son ministre des Affaires étrangères Abba Eban semblèrent rechercher une détente. Cela valut à Eshkol de violentes critiques d'une fraction du Parti Travailleuse, dont il était membre. Sous la direction de Ben Gourion, du général Moshé Dayan et de Shimon Pérès, cette fraction s'en sépara pour former un nouveau parti, le Rafi, lié à fraction activiste de l'armée et prônant la sécurité d'Israël par des coups d'éclat contre ses voisins. Le Rafi subit une défaite cinglante aux élections de 1965, défaite tendant à prouver que la population israélienne souhaitait plutôt la paix. La politique conciliatrice d'Eshkol sembla renforcée, alors qu'Israël semblait s'acheminer vers une assimilation progressive parmi les autres États du Moyen-Orient.

La fraction activiste de l'armée et le Rafi ne renoncèrent pas pour autant à imposer leur ligne, et ils y réussirent. Au cours des mois allant de fin 1966 à juin 1967, exploitant les craintes suscitées en Israël par l'évolution des régimes arabes, ils amenèrent le gouvernement Eshkol sur leurs positions.

En Syrie, en février 1966, un coup d'État organisé par le groupe militaire du général Salah Jedid porta au pouvoir une équipe dite baassiste de gauche. Maniant un langage plus ou moins socialiste, recherchant l'appui de l'URSS, les nouveaux dirigeants syriens tentèrent de trouver un appui dans les masses par des déclarations radicales contre Israël. Parallèlement, des groupes de guérilla palestiniens, opérant à partir de la Syrie et de la Jordanie, commencèrent à mener des actions contre l'armée israélienne. Sous la pression directe de l'état-major, alors dirigé par le général Yitzhak Rabin qui allait être en 1993 le promoteur des accords d'Oslo, le gouvernement Eshkol laissa l'armée mener des attaques en territoire syrien et, en novembre 1966, détruire en représailles le village cisjordanien de Samu'.

De son côté, à la tête de l'Égypte, Nasser tentait de sauvegarder son image de leader du nationalisme arabe, tout en gardant une attitude prudente à l'égard d'Israël. Mais lorsque, en mai 1967, il apparut que l'autre régime nationaliste arabe, la Syrie, était directement menacé d'une attaque israélienne, Nasser répondit par des surenchères verbales et des gestes démonstratifs. Demandant le retrait des troupes de l'ONU présentes depuis 1956 à la frontière égypto-israélienne et notamment à Charm-El-Cheikh, il déclara que l'Égypte empêcherait désormais le trafic des navires israéliens par le détroit de Tiran, qui commande l'accès au port israélien d'Eilat. Le geste était d'abord destiné à l'opinion intérieure du monde arabe, dans la concurrence que se livraient Nasser et notamment les dirigeants saoudiens pour en apparaître comme les leaders. Nasser prenait un risque calculé, estimant qu'Israël ne réagirait pas, 5 % seulement du commerce israélien transitant par le détroit de Tiran. Non seulement il se trompait, mais cela permit aux dirigeants israéliens, vis-à-vis de l'opinion israélienne comme de celle des pays occidentaux, de présenter l'attaque du 5 juin 1967 comme une action de légitime défense face à des dirigeants arabes qui voulaient asphyxier Israël, voire le rayer de la carte.

Une guerre bien préparée

Pourtant, le déroulement de la guerre montra vite comme elle avait été bien préparée par l'état-major israélien, et très peu par les dirigeants arabes. Dès les premières heures, l'aviation arabe était pratiquement détruite. Le 6 juin, l'armée israélienne occupait la bande de Gaza et entraînait au Sinaï. Le 7 juin, elle conquérait la vieille ville de Jérusalem et toute la rive ouest du Jourdain, entraînant un exode de la population palestinienne vers la Jordanie. Le 8 juin, l'armée israélienne, dont une division était dirigée par Ariel Sharon, parvenait au canal de Suez. Le 9, attaquant cette fois la Syrie, elle occupait le plateau du Golan, avant la fin des hostilités le 10 juin. Et loin de se contenter de rétablir la liberté de circulation dans le détroit de Tiran, qui avait été le prétexte de son action,

l'armée israélienne resta dans les territoires conquis.

Un climat de consternation déferla sur le monde arabe devant cette nouvelle et écrasante défaite. En Égypte, dès le 9 juin, Nasser annonça sa démission, avant de la reprendre le lendemain à l'appel de centaines de milliers de manifestants descendus dans les rues du Caire. Quelque deux cent mille Palestiniens de Cisjordanie quittèrent ce territoire pour devenir à leur tour des réfugiés en Jordanie ou au Liban, tandis que d'autres, instruits par l'expérience de 1948, décidaient de rester sur place coûte que coûte.

En revanche, côté israélien, se répandait un climat de triomphe. Les territoires palestiniens conquis furent vite considérés comme faisant partie d'Israël. La partie est de Jérusalem fut annexée officiellement dès la fin juin 1967. L'ancienne frontière, la « ligne verte », disparut des cartes de géographie israéliennes. Dès la fin 1967, les premières colonies israéliennes furent créées en Cisjordanie et au Golan. Début 1968, des colons étaient autorisés à s'installer au cœur de la ville palestinienne d'Hébron, y créant un foyer de tension qui dure toujours.

Aux yeux d'une grande partie de la population israélienne d'alors, mais aussi des opinions occidentales informées par des dirigeants et une presse plus que partiaux, Israël n'avait fait là qu'imposer son droit à l'existence contre des dirigeants arabes ayant juré sa perte. Mais la vérité était différente : c'était la population israélienne, et même son gouvernement, qui s'étaient laissé imposer la ligne guerrière de l'état-major, approuvé et soutenu par les dirigeants des États-Unis.

Un affrontement sans fin

En se transformant en puissance occupante, en choisissant de s'engager dans la colonisation de la Cisjordanie, de Gaza et du Golan, Israël installait en même temps sa population dans une situation de guerre permanente avec ses voisins : guerre d'usure sur le canal de Suez en 1968-1970, guerre du Kippour en 1973, guerre de 1982 contre le Liban et occupation du sud de ce pays, répression des Intifadas palestiniennes de 1987 et de 2000, nouvelle guerre du Liban à l'été 2006... Malheureusement, la liste de ces affrontements n'est certainement pas finie. Parallèlement, l'évolution politique d'Israël a mené le pays de plus en plus à droite, en en faisant l'otage des groupes de pression liés à l'armée, aux colons extrémistes et à l'impérialisme. La population israélienne, que la politique de ses dirigeants fait tout pour placer dans l'état d'esprit d'une population assiégée, sert ainsi de masse de manœuvre, et à l'occasion de chair à canon, pour des intérêts qui ne sont pas les siens.

Les choix politiques faits par les dirigeants israéliens et leurs protecteurs occidentaux depuis la création de l'État d'Israël ont ainsi abouti à ancrer, au cœur d'une région aussi stratégique que le Moyen-Orient, une force militaire qui est un instrument d'oppression et une menace permanente contre les peuples et les États voulant résister à la domination de l'impérialisme, et qui est une cause permanente de guerre.

Cette situation ne pourra disparaître qu'avec un changement radical de politique à la tête d'Israël, qui serait dans l'intérêt même de sa population et pas seulement de celle des pays arabes. Tôt ou tard, la population israélienne devra trouver le moyen d'une coexistence et d'une collaboration pacifiques avec ses voisins, et cela implique de rompre avec la politique guerrière dans laquelle ses dirigeants, et leurs protecteurs impérialistes, l'ont engagée en juin 1967 pour des dizaines d'années.

André FRYS

Lutte Ouvrière n°2027 du 8 juin 2007

3-2 Dossier de Michel Bôle-Richard (Le Monde) : 1967-2007 : La Palestine démembrée.

Lorsque la guerre des Six-Jours prend fin, le 10 juin 1967, Israël contrôle toute la Palestine jusqu'aux rives du Jourdain, les hauteurs du Golan jusqu'à Kuneitra (Syrie) et la totalité de la péninsule du Sinaï jusqu'au canal de Suez.

Depuis, le Sinaï a été rendu à l'Égypte, après les accords de Camp David du 17 septembre 1978. Pour les autres territoires, rien n'a changé en quarante ans : les terres conquises sont toujours occupées par l'État d'Israël. Jérusalem-Est a été annexé le 30 juillet 1980, et les hauts plateaux du Golan en décembre 1981. Mais, bien avant ces dates, le long processus de grignotage de la Cisjordanie avait déjà commencé. Les frontières d'Israël telles que définies par les Nations unies en 1947 ne sont, pour une majorité des Israéliens, qu'une partie d'Eretz Israël, le Grand Israël.

Dès juillet 1967, Igal Allon, alors vice-Premier ministre travailliste, conçoit un plan prévoyant la mise en place d'une "frontière sécuritaire" qui permet la construction de colonies dans toutes les zones conquises. Et il étend la législation civile à tous les nouveaux territoires. Jérusalem-Est est d'ores et déjà annexé de facto. Le tout, au nom de la défense d'Israël et de la sécurité, motif qui, à partir de ce moment, va commander toute la politique annexionniste.

Le général Moshé Dayan, ministre de la Défense, met en pratique sa politique des "faits accomplis". "Tous les points de peuplement sont installés dans des régions que la majorité des membres du gouvernement voudraient

voir sous souveraineté israélienne", déclare Golda Meir, Premier ministre, en novembre 1972. Plus de quarante agglomérations juives sont créées en sept ans en Cisjordanie, à Gaza, sur le Golan et dans le Sinaï. "C'est la réalité qui se concrétise jour après jour qui dictera les prochaines frontières définitives d'Israël. Les points sur lesquels nous sommes déjà implantés ne seront pas restitués aux Arabes", déclare, en mars 1973, le général Dayan.

Le gouvernement israélien achète ou confisque des terres. La loi des absents - un texte de 1950 permettant de saisir les biens de tous les Palestiniens qui ont fui en 1948, lors de la guerre dite d'indépendance - est utilisée à grande échelle. L'important est de créer une situation irréversible sur le terrain.

En 1976, quelque 3 200 colons sont déjà installés en Cisjordanie dans une vingtaine de colonies. Le phénomène ne va faire que croître. Dès le début des années 1980, la carte de la colonisation est dessinée et le processus est en marche. En 1983, le gouvernement de Menahem Begin adopte "le plan des 100 000". Au début des années 1990, Ariel Sharon, alors ministre du logement, s'emploie à le mettre en application en créant des implantations à tour de bras. A tel point qu'à la veille des accords d'Oslo, en septembre 1993, le chiffre de 100 000 colons est largement dépassé en Cisjordanie.

Par la suite, en dépit de la création des zones A, B et C, comportant un contrôle plus ou moins important de la nouvelle Autorité palestinienne, la "conquête de l'Est" continue de plus belle, quels que soient les gouvernements et leur couleur politique.

Ariel Sharon, arrivé au pouvoir en février 2001, poursuit sans relâche cette entreprise. Aujourd'hui, 268 000 colons vivent en Cisjordanie dans 121 implantations, qui ne cessent de s'agrandir au fil des mois. On dénombre, de plus, 102 colonies sauvages, autant de points de fixation destinés à ancrer la population juive selon un maillage parfaitement maîtrisé qui permet peu à peu de prendre le contrôle total de la Cisjordanie.

Il suffit de voyager dans les territoires occupés pour se rendre compte que, colline après colline, la colonisation tisse implacablement sa toile pour quadriller toute la Cisjordanie, encerclant les villes et les villages palestiniens. Une étude du mouvement La Paix maintenant a révélé que près de 40 % des colonies étaient établies sur des terres palestiniennes privées et que le tronçonnage de la Cisjordanie se poursuivait de façon méthodique.

Il y a d'abord le sectionnement longitudinal par les blocs de colonies : Gush Etzion au sud de Jérusalem, Maalé Adoumim à l'est et Ariel au nord, puis Kedoumim dans la partie supérieure de la Cisjordanie. Ces ensembles permettent de fractionner complètement le territoire, qui, en plus, est divisé - de par les implantations et le réseau de routes réservées aux colons - en une multitude de petits cantons séparés les uns des autres, comme les taches d'une peau de léopard.

Tout cela ressemble à certains bantoustans en Afrique du Sud du temps de l'apartheid. Pris dans une sorte de filet, les Palestiniens ne peuvent plus sortir de ce qui apparaît de plus en plus comme des réserves. Quelque 546 points de contrôle, certains mobiles, la plupart fixes, et des barrières métalliques permettent de contrôler de manière rigoureuse tous les déplacements d'une population de 2,5 millions d'habitants.

Il est pratiquement impossible pour un Palestinien de se rendre d'une ville à l'autre sans un permis, très difficile à obtenir. La vallée du Jourdain est interdite aux non-résidents palestiniens, comme la route 443 qui relie Tel-Aviv à Jérusalem. Des souterrains sont creusés pour que les routes des colons et celle des Arabes ne se rencontrent pas. Il est impossible aux habitants des territoires de se rendre à Jérusalem, de même qu'à Naplouse, ou à Ben-Gourion, l'aéroport de Tel-Aviv. On peut multiplier les exemples pratiquement à l'infini, sans oublier le "mur". Il annexe de fait 10 % du territoire palestinien et isole encore un peu plus la population, soit de son hinterland, soit de ses voisins.

Il est impossible de décrire par le détail une situation que beaucoup comparent à un système de ségrégation et qui a fait de la "ligne verte", la frontière d'avant la guerre des Six-Jours, un tracé totalement bafoué par la volonté expansionniste israélienne. A Naplouse, par exemple, tous les habitants des bourgs et des villages environnants doivent faire un détour de plus de 20 kilomètres pour se rendre dans cette ville, alors que, avec la route directe passant par la montagne, ils y seraient très rapidement.

Le "mur" impose des détours considérables pour aller seulement de l'autre côté. Il oblige à d'interminables queues et à des vexations répétées aux points de contrôle pour pouvoir se rendre au travail, à l'hôpital ou dans sa famille. Les habitants de Ramallah ne peuvent aller ni à Naplouse, ni à Jéricho, ni à Hébron. Des familles entières ne se sont pas vues depuis plusieurs années. Les habitants de Bethléem ne peuvent aller à Jérusalem, distante de moins de 10 kilomètres.

Installés au coeur de la vieille ville d'Hébron, de 500 à 600 colons empoisonnent la vie de 120 000 Palestiniens. Pour protéger ces colons, l'armée, qui contrôle la partie de la ville où ils sont concentrés, a fait fermer des boutiques et des rues entières. Les Palestiniens qui résistent sont harcelés par les colons, qui leur jettent des pierres ou leur crachent dessus. Si bien que des grillages ont été installés au-dessus des ruelles pour protéger les passants des objets qui leur sont lancés d'en haut.

En janvier, un incident a opposé une femme de colon à une Palestinienne qui s'est fait copieusement insulter. L'algarade a été filmée et la vidéo a fait le tour d'Israël, suscitant une vive émotion. Yosef Lapid, président du mémorial Yad Vashem consacré à l'Holocauste, a exprimé son indignation. Enfant, a-t-il dit, "j'avais peur d'aller à l'école à cause des petits antisémites qui avaient pour habitude de nous tendre des embuscades en chemin et de nous battre. En quoi cela est-il différent du cas d'un enfant palestinien à Hébron ?", s'est indigné ce rescapé de la Shoah.

Une étude de l'organisation Bimkom, qui réunit des géomètres et des architectes, a établi que 250 000 Palestiniens, coincés entre la "ligne verte" et la "clôture de sécurité", étaient dans l'incapacité de se rendre en Cisjordanie. "L'analogie est souvent faite entre l'apartheid et l'occupation de la Palestine par Israël. Ce n'est pas

la même chose. L'occupation est bien pire", a déclaré, le 10 mai, Ronnie Kasrils, ministre sud-africain des Services de renseignement.

Enfermées dans ce carcan, les villes palestiniennes meurent à petit feu, que ce soit Naplouse, Bethléem, Hébron ou Jéricho. Les entraves au commerce, les atteintes à la liberté d'aller et venir, les bouclages incessants, notamment à l'occasion de toutes les fêtes juives, les interdictions multiples étouffent et paralysent toute possibilité de développement économique.

Dans un rapport publié au mois de mai, la Banque mondiale estime que toutes ces limitations, notamment les points de contrôle et l'impossibilité d'accéder à 700 kilomètres de routes, rendent totalement impossibles une sortie de crise pour l'économie palestinienne et une réduction du chômage.

"La moitié de la Cisjordanie est inaccessible aux Palestiniens", font remarquer ces experts. Le ministre adjoint de la Défense, Efraim Sneh, a accusé l'organisation mondiale d'être "biaisée". Il a mis sur le dos du "terrorisme" le fait que la vie des Palestiniens soit rendue difficile. Avant de conclure : "Si la Banque mondiale connaît un autre moyen que ceux utilisés, qu'elle nous le fasse savoir."

Michel Bôle-Richard

Correspondant à Jérusalem.

Le Monde, 5 juin 2007

http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3218,50-919121,0.html

3-3 Dossier du 'The Independent' ' Un document secret prouve qu'Israël savait que la Guerre des Six Jours était illégale.

Un conseiller juridique qui avait secrètement averti le gouvernement israélien après la Guerre des Six Jours de 1967 qu'il serait illégal d'établir des colonies juives dans les Territoires Palestiniens Occupés a déclaré, pour la première fois, qu'il pensait toujours avoir eu raison.

La déclaration de Theodor Meron, le conseiller juridique du Ministère des Affaires Etrangères de l'époque et aujourd'hui, l'un des plus importants juristes internationaux au monde, porte un coup sérieux à l'argument d'Israël que les colonies ne violent pas le droit international, en particulier alors qu'Israël se prépare à commémorer le quarantième anniversaire de la Guerre de juin 1967

L'avis juridique dont The Independent a obtenu une copie, était estampillé "Top Secret" et "Extrêmement Urgent" et tirait une conclusion sans équivoque, selon les termes du résumé de son auteur, "Cette colonisation civile dans les territoires administrés viole les dispositions explicites de la Quatrième Convention de Genève."

Le juge Meron, président du Tribunal Criminel International pour l'ex-Yougoslavie jusqu'en 2005, a déclaré qu'après 40 ans d'expansion coloniale juive en Cisjordanie – l'un des principaux problèmes à résoudre dans tout accord de paix- : "Je crois que j'aurais donné le même avis aujourd'hui"

Le juge Meron, un survivant de l'holocauste, donne également de nouvelles indications sur le lendemain de la guerre de 1967 en révélant que le Ministre des Affaires Etrangères, Abba Eban, était "plutôt d'accord" avec son opinion sur le fait qu'une colonisation civile serait directement en conflit avec les Conventions de La Haye et les Conventions de Genève régissant la conduite des puissances occupantes.

En dépit de l'avis juridique qui a été transmis à Levi Eshkol, le Premier Ministre, mais n'a pas été rendu public à l'époque, le gouvernement Travilliste a approuvé progressivement les colonies. Cela a préparé le terrain à une croissance de la colonisation qui a comme conséquence aujourd'hui au moins 240.000 colons juifs en Cisjordanie.

Le Juge Meron, 76 ans, est maintenant juge d'appel au Tribunal. En parlant pour la première fois de son avis de 1967, il a également dit au Magazine The Independent qui paraîtra demain : "Il est évident pour moi que le fait que des colonies aient été construites et la vitesse à laquelle elles ont été établies ont rendu tout accord de paix bien plus difficile."

Blâmant les restrictions au mouvement imposées aux Palestiniens pour la dévastation de l'économie palestinienne, la Banque Mondiale a reconnu en début de mois les inquiétudes de sécurité des Israéliens mais elle a ajouté que plusieurs des restrictions visaient à "améliorer la circulation des colons et l'expansion physique et économique des colonies aux dépens de la population palestinienne."

Les colonies et leurs "juridictions" contrôlent en fait 40% de la Cisjordanie.

L'argument de l'illégalité des colonies, formulé dans les successives résolutions de l'ONU, et dans l'avis consultatif de la Cour Internationale de Justice condamnant la barrière de séparation en 2004, est renforcé par une source qui fait autorité.

Cela renforce les arguments politiques dans toute négociation "de statut final" sur les frontières avec les Palestiniens pour un échange de terre véritablement équitable entre Israël et le futur Etat palestinien si Israël doit garder ses blocs de colonies.

Le Premier Ministre Ariel Sharon a obtenu en 2004 une promesse du Président George Bush que les grands "centres de population" israéliens en Cisjordanie pourraient rester en Israël dans des telles négociations.

Par la suite, dans une lettre aux Palestiniens, le président a promis que les frontières définitives seraient sujettes à un accord par voie de négociations.

Le mémorandum du juge Meron a été obtenu à partir des archives de l'Etat d'Israël.

Le défendre équivaut à contester directement l'affirmation israélienne que les dispositions de la Convention de Genève relatives à la protection des personnes civiles en territoire occupé ne se sont pas applicables en

Cisjordanie parce que son annexion par la Jordanie entre 1949 et 1967 avait été unilatérale. Le mémorandum a été rédigé en septembre 1967 alors que le gouvernement d'Eshkol envisageait déjà des colonies juives en Cisjordanie et sur les Hauteurs du Golan, prises à la Syrie pendant la Guerre des Six Jours. Il indique que la communauté internationale avait déjà rejeté "l'argument que la Cisjordanie n'était pas un "territoire occupé normal".

Il précise que l'ambassadeur britannique aux Nations Unies, Lord Caradon, avait déjà affirmé que la position d'Israël était celle d'un occupant. Il ajoute qu'un décret du commandement de l'armée disant que les tribunaux militaires "rempliraient les dispositions des Conventions de Genève" indiquait qu'Israël le pensait aussi. Le juge Meron dit également dans son interview que cet argument ne pourrait en aucun cas être appliqué aux Hauteurs du Golan qui n'avaient jamais été contestées en tant que territoire syrien souverain avant la Guerre des Six Jours.

Tandis que le gouvernement d'Olmert a jusqu'à aujourd'hui rejeté les appels du Président Syrien Bashir El-Assad pour des négociations de paix, il a examiné une avalanche de conseils internes proposant qu'il explore des discussions afin d'obtenir la fin du soutien syrien au Hizbollah et au Hamas en échange d'une restitution des Hauteurs du Golan à la Syrie

Le mémorandum, dont les détails ont été publiés l'année dernière par l'auteur israélien Gershon Gorenberg, indique également que les colonies établies sur des terrains privés violeraient explicitement la Convention de la Haye de 1907.

Le seul aveu implicite du mémorandum de Meron - que M. Gorenberg a également attribué à Moshe Dayan, le Ministre de la Défense triomphant pendant la Guerre des Six Jours - était que la première des colonies de Cisjordanie, Kfar Etzion, était appelée au début "un avant-poste militaire" bien qu'en effet, elle soit déjà une colonie civile.

Le mémorandum dit qu'il n'y avait aucune interdiction légale contre les postes militaires dans un territoire occupé. Ehud Olmert avait basé sa campagne électorale l'année dernière sur un programme de retrait unilatéral de certaines parties de la Cisjordanie – ce qui signifie habituellement de démanteler des colonies à l'est de la barrière de séparation qui pénètre profondément en Cisjordanie dans certains endroits. Mais cette stratégie a été abandonnée après la guerre du Liban

Mark Regev, le porte-parole du Ministère des Affaires Etrangères, a déclaré hier : "Nous n'acceptons pas que la Cisjordanie soit occupée dans le sens classique."

Il a ajouté que ce n'était pas un territoire jordanien souverain avant 1967 et qu'il ne jouissait pas de statut juridique depuis le Mandat Britannique, qui avait reçu le pouvoir, soutenu par la Ligue des Nations, d'établir un foyer national juif.

Par The Independent

Source : <http://news.independent.co.uk>

Israel - 26-05-2007

3-4 Un message de Marwan Barghouti : « Notre libération libérera le peuple israélien des maux de l'occupation »

Du fond de sa prison où il a été condamné à la détention à vie, le populaire dirigeant palestinien a fait parvenir à l'Humanité (avec l'aide du député communiste français Jean-Claude Lefort) le texte suivant.

Le 4 juin 1967 est un jour sombre dans l'histoire du peuple palestinien. C'est une date qui reste dans notre conscience collective tout comme la Nabka - la « catastrophe » - l'événement qui, il y a cinquante-neuf ans, a transformé le peuple palestinien en un peuple de réfugiés, un peuple sans patrie. Je voudrais rappeler à nouveau aujourd'hui que j'ai vécu toute ma vie sous l'occupation israélienne, ma vie, ce voyage fait de frustrations et de souffrances qui ont commencé il y a quarante ans. Au cours de ces quatre décennies, comme tous les Palestiniens, j'ai dû supporter toutes les peines, les douleurs, l'emprisonnement, la torture et l'expulsion. J'ai subi les interrogatoires inhumains dans les prisons de l'occupant. J'ai été détenu arbitrairement sans procès, j'ai été assigné à résidence et j'ai échappé à plusieurs autres tentatives d'emprisonnement. Je n'étais pas là lorsque mes quatre enfants sont nés, je ne les ai pas vus grandir, je n'ai pas assisté à la distribution des prix de leurs écoles et j'ai été privé de tous ces moments de joie... comme des dizaines de milliers, des centaines de milliers d'autres Palestiniens.

J'ai toujours rêvé d'un pays libre et d'un état démocratique, d'un pays où nous pourrions vivre en paix et en sécurité avec nos voisins, avec l'État d'Israël, cet État qui a infligé tant de souffrances à mon peuple. Je rêve encore qu'un jour mon peuple sera libéré de l'esclavage que lui impose l'occupation israélienne. Je suis fier que le peuple palestinien refuse de plier sous l'humiliation et la détresse de l'occupation et continue sa résistance légale pour obtenir sa liberté, le droit de retour et l'indépendance... comme d'autres peuples l'ont fait dans le passé. Car les Palestiniens aujourd'hui supportent des degrés d'humiliation, de misère et de sous-alimentation pires que ceux supportés au cours des quarante années d'occupation. La brutalité et la discrimination ont atteint leur sommet.

Il est temps que tous ceux qui souhaitent que la paix, la sécurité et la stabilité règnent dans le monde réalisent que pour atteindre ce but au Moyen-Orient il faut mettre fin à l'occupation par Israël de tous les territoires palestiniens occupés depuis 1967 ainsi qu'à l'occupation de toutes les terres arabes occupées. Il faut créer un État palestinien indépendant et souverain avec Jérusalem pour capitale. Enfin, la paix, la sécurité et la stabilité ne

régnent dans notre région du monde que si l'on trouve une solution équitable au problème des réfugiés palestiniens, solution basée sur la résolution 194 de l'ONU.

Les amis qui sont à nos côtés dans notre lutte juste soutiennent la justice, la liberté, l'humanité et le respect des droits de l'homme. Il est grand temps de mettre fin à la plus longue et à la plus atroce occupation de l'histoire du monde moderne. La libération de la terre et du peuple palestiniens, au-delà de la libération de notre peuple, est également une occasion de libérer le peuple israélien des maux de l'occupation, de ses crimes et des tensions qui en découlent. Notre peuple n'oubliera jamais ceux qui nous ont soutenus, les hommes, les femmes, les individus, les associations et les partis politiques, les institutions, les comités de solidarité, les États étrangers et les peuples. Nous n'oublierons jamais qu'ils ont été aux côtés du peuple palestinien dans sa lutte pour sortir de ces temps difficiles et la noblesse de leur engagement restera dans nos mémoires. Je suis porté par l'espoir que nous, peuple palestinien et tous nos amis, pourrons célébrer un jour dans les rues et sur les places de Jérusalem l'avènement de la liberté et de la paix sur notre terre de Palestine, terre de paix.

http://www.aloufok.net/article.php?id_article=3909

3-5 Point de vue de Ziad Medoukh : 40 ans d'occupation.

Le 7 juin 2007, 40 ans depuis le début de l'occupation israélienne de nos territoires palestiniens en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Quarante ans de souffrance, 40 ans de douleur et 40 ans de patience, mais 40 ans de détermination pour un peuple qui continue sa résistance historique contre les forces de l'occupation malgré toutes les pertes et en dépit de notre situation dramatique causée par ces longues années de souffrance.

Les Palestiniens rendent hommage en cette occasion triste à tous nos martyrs tombés pour une Palestine libre, à tous nos détenus et prisonniers qui ont passé de longues années derrière les barreaux israéliens, et à nos réfugiés qui rêvent de retrouver leurs villes et villages d'origine.

Nous sommes occupés depuis plus de 40 ans, nous souffrons depuis 40 ans et nous résistons depuis le début de cette occupation de nos villes palestiniennes en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza.

Malgré tous les accords de paix signés, nous sommes toujours occupés, malgré toutes les résolutions des Nations Unis nous sommes occupés, et malgré tous les plans et les initiatives nous sommes toujours occupés. Quarante ans d'occupation, mais 40 ans d'attachement à nos racines et à notre terre sacrée la Palestine. Ce mot Palestine restera vivant et sera sur toutes les lèvres de nos enfants palestiniens.

Malgré notre bonne volonté, et malgré notre attachement aux principes de la paix et la coexistence pacifique, nous avons gagné de différents gouvernements israéliens seulement : assassinats, agressions, attaques, destructions, incursions, blocus, blocages, état de siège, isolement, détentions, mur de séparation; colonisation, discrimination institutionnalisée, annexion et humiliation.

Il ne faut pas oublier l'histoire noire de cette occupation; cette commémoration de ce 40^{ème} anniversaire de l'occupation nous rappelle cette histoire noire de cette occupation aveugle qui déteste la vie et la lumière, une occupation qui a privé les Palestiniens non seulement de leur terre, mais aussi de leurs droits les plus fondamentaux. Israël poursuit ses violations continues du droit international et du droit humanitaire dans nos territoires palestiniens.

En cette occasion nous avons un seul mot à dire que la Palestine malgré toutes ces années de souffrance et de douleur restera toujours vivante et que notre pays sera libre un jour grâce aux sacrifices de notre peuple courageux.

Nous exigeons à cette occasion :

prendre des mesures urgentes pour contraindre l'Etat israélien à appliquer le droit international : retrait des territoires occupés depuis 1967, démantèlement de toutes les colonies israéliennes de Cisjordanie et de Jérusalem-Est, démolition du Mur ; et la création d'un état palestinien libre et indépendant.

Nous, les Palestiniens, nous n'allons pas oublier nos martyrs, nos blessés, les larmes de nos enfants et les cris de nos mères, ni nos prisonniers et les sacrifices d'un peuple qui a donné tout pour que la Palestine vive, et nous n'allons pas baisser les bras contre l'occupation: tout cela est écrit dans la mémoire d'un peuple courageux, un peuple qui lutte pour la liberté et pour la paix.

La communauté internationale doit prendre ses responsabilités, elle doit intervenir en urgence pour arrêter les violations israéliennes permanentes contre notre peuple, quant aux nous les Palestiniens, nous allons respecter nos engagements dans les accords signés, mais surtout, nous allons continuer notre volonté de croire en la paix dans notre région.

Nous demandons une seule chose : le respect du droit international et l'application de toutes les résolutions internationales de l'ONU qui « exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient », qui passe par « le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés ».

Après 40 ans d'occupation, nous avons le droit d'être libres et nous avons le droit d'avoir un état libre et

indépendant. Après 40 ans d'occupation, nous rêvons toujours de vivre dans un état libre et autonome mais nous rêvons surtout d'une paix juste et durable dans notre région.

Ziad Medoukh

3-6 Point de vue de Akiva Eldar : Quarante ans d'ambiguïté.

Après la guerre de 1967, certains Israéliens affirmaient que les Territoires étaient "libérés".

D'autres, qu'ils étaient occupés...

Cette année 2007 marque le quarantième anniversaire de ce que les uns considèrent comme l'occupation de la Cisjordanie et l'annexion de Jérusalem-Est et de ce que les autres voient comme la libération de la Judée-Samarie et la réunification de Jérusalem. Sur la façon de nommer cet événement, on le voit, il n'y a aucun consensus, ni entre Israéliens, ni entre nous et nos voisins, et pas même au sein de la communauté internationale.

Ce qui est sûr, c'est qu'un fil directeur guide la politique israélienne depuis quarante ans : l'ambiguïté.

Nul doute que la politique israélienne d'"ambiguïté nucléaire" n'a pas de désinvoltes.

De même, Henry Kissinger a bâti toute sa carrière diplomatique sur le concept d'"ambiguïté constructive", censée permettre des avancées diplomatiques. En revanche, il est difficile de trouver un phénomène plus destructeur que l'approche ambiguë privilégiée par les dirigeants israéliens pour les questions liées aux territoires occupés-libérés-administrés. Peu de temps après la guerre des Six-Jours, interpellé à la Knesset sur l'opportunité de remplacer sur les cartes israéliennes la Ligne verte [armistice de 1949] par les lignes de cessez-le-feu [du 10 juin 1967], le ministre travailliste Yigal Allon répondit : "Du point de vue du droit international, les lignes de cessez-le-feu sont la seule ligne de démarcation pertinente entre Israël et ses voisins."

Autrement dit, la domination exercée par Israël sur les Territoires n'est pas reconnue, mais c'est ce dont nous disposons et c'est avec cela que nous vaincrons.

L'ambiguïté formelle et juridique a été renforcée par la subtile distinction établie entre la version anglaise de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui demande le retrait israélien "de" territoires occupés lors de la guerre de 1967, et sa version française, qui appelle au retrait israélien "des" territoires. Que faire de la population palestinienne, qui persiste à s'accrocher à sa terre et menace ainsi de rompre notre équilibre démographique ?

L'ambiguïté israélienne a trouvé une solution inventive à ce problème : l'application du droit civil israélien sur certaines zones seulement, Jérusalem-Est et le Golan [territoires annexés].

Dans nos slogans, Jérusalem est une ville unifiée. Dans la pratique, la barrière de séparation coupe des milliers de Palestiniens de la ville dans laquelle ils résident officiellement. La politique de discrimination appliquée par les ministères israéliens et la municipalité de Jérusalem illustre l'ambiguïté morale entre la réunification de la ville et sa judaïsation. Cette ambiguïté fait le bonheur des Israéliens. Qu'elle fasse le malheur des Palestiniens, qui s'en soucient ? Il en va de même de la bande de Gaza. Israël s'est désengagé de l'intérieur de ce territoire, mais n'en continue pas moins à l'occuper de l'extérieur.

La "croissance naturelle" des colonies reste ambiguë

Dans une situation où le gouvernement reconnu de la bande de Gaza n'y exerce aucune souveraineté, il y a une équivoque sur une question : Israël est-il complètement déchargé de ses responsabilités en tant que puissance occupante envers les habitants de cette région de misère ?

En Cisjordanie, dans les zones qui n'ont pas été officiellement annexées, c'est le gouvernement militaire [israélien] qui est souverain. Et, selon la Quatrième Convention de Genève, les citoyens israéliens ne peuvent y être implantés.

L'expression ambiguë de "territoires administrés" a été créée de toutes pièces, celle de "terres publiques" a été puisée dans le droit ottoman et nous avons statué que "tout est sujet à négociation". Tout, sauf évidemment les "blocs d'implantations" [colonies], dont les limites (pourrait-il en être autrement ?) sont ambiguës de notre point de vue et inacceptables du point de vue de la partie adverse. Pour rendre possible l'extension des implantations de peuplement, contrairement à nos engagements internationaux, nous avons pris prétexte de la nécessité de répondre à la "croissance naturelle" des colonies, une "croissance" dont l'ampleur reste ambiguë.

Enfin, pour nous protéger des Palestiniens, pour qui l'occupation est tout sauf ambiguë, nous avons inventé la politique ambiguë des liquidations, des barrages et des tirs à vue.

Cette ambiguïté a fini par dévorer ce qu'il y avait de bon grain parmi nos responsables politiques et militaires.

Certains des jugements rendus par la Cour suprême sur des faits liés à l'occupation-libération de la Cisjordanie - Judée-Samarie font craindre que la plaie de l'ambiguïté n'ait également atteint notre système judiciaire.

Vu notre longue et joyeuse accoutumance à la drogue de l'ambiguïté, il n'est pas surprenant que nos dirigeants et notre opinion publique soient frappés d'atonie devant un défi tel que celui posé par la résolution de la Ligue arabe de mars 2002, une résolution fondée sur un principe sans équivoque : les territoires contre la paix. Il est plus confortable pour nous de nous contenter d'une "feuille de route" sans lignes directrices et de célébrer notre "union nationale" autour de slogans vides de sens.

Akiva Eldar

Haaretz, le 2 juin 2007

http://www.courrierinternational.com/article.asp?obj_id=74358

3-7 Point de vue de Patrick Saint-Paul : L'ONU ne voit plus d'État palestinien viable.

À l'occasion du 40e anniversaire de la conquête des Territoires palestiniens par Israël, l'Office de coordination de l'ONU pour les affaires humanitaires (Ocha) publie un rapport mettant en doute la possibilité d'une solution à deux États.

Quarante ans d'occupation des Territoires palestiniens ont-ils eu raison de la perspective de deux États vivants côte à côte, en paix, au Proche-Orient ? L'ONU juge impossible l'émergence d'un État palestinien viable en l'état actuel des choses. Selon un rapport de l'Ocha, l'Agence de coordination humanitaire des Nations unies, à paraître la semaine prochaine, les colonies construites par Israël en Cisjordanie, les restrictions de circulation imposées aux Palestiniens qu'elles engendrent et la présence de zones militaires ont totalement morcelé la Cisjordanie.

Présentées d'abord comme un impératif sécuritaire, puis comme une arme de négociation par l'ancien premier ministre Ariel Sharon, les colonies ont en réalité conduit à l'engloutissement de la Cisjordanie par Israël. Le rapport de l'Ocha note qu'un accord israélo-palestinien pourrait en théorie permettre encore de démanteler des colonies en Cisjordanie, comme ce fut le cas dans la bande de Gaza, évacuée par l'armée et les colons en 2005. Mais l'échelle n'est pas du tout la même. « Le nombre de colons en Cisjordanie continue de croître au rythme de 5,5 % par an, alors que 450 000 colons y habitent déjà », souligne le rapport.

La croissance de la population israélienne dans les Territoires est trois fois supérieure au développement de la population au sein de l'État hébreu. L'Ocha rappelle que les colonies sont illégales au regard du droit international.

Les Territoires palestiniens comptent 161 colonies juives et 96 implantations sauvages. Des barrages interdisent l'accès des Palestiniens aux routes qui desservent les colonies. Celles-ci se sont transformées en des corridors, réservés aux colons et reliant les implantations au territoire israélien. « Les Palestiniens sont désormais obligés de se déplacer d'une enclave à l'autre en utilisant un réseau de barrages militaires, de routes et de tunnels qui leur sont réservés », relève le document. Les autorités israéliennes peuvent fermer ces points d'accès à volonté. Cela compromet la contiguïté territoriale de l'État palestinien, prévue dans la feuille de route, le dernier plan de paix international resté lettre morte.

La feuille de route est caduque

Si l'on additionne les zones militaires israéliennes, les colonies, les réserves naturelles, les routes et les terres grignotées par la construction de la barrière de séparation israélienne, il ne reste pas plus de 60 % de la Cisjordanie aux Palestiniens, selon les calculs de l'Ocha. De surcroît, celle-ci est morcelée en neuf poches. « Le développement des colonies et des infrastructures israéliennes empêche le développement d'une économie palestinienne jusqu'alors dynamique en Cisjordanie », écrit l'Ocha.

Et pourtant, les chancelleries occidentales continuent de défendre l'application d'une feuille de route devenue caduque. Israël n'évoque ce document que pour rappeler les obligations sécuritaires palestiniennes qu'il stipule. Un sondage publié récemment en Israël montre que cette année, pour la première fois depuis les accords d'autonomie conclus à Oslo en 1993, une majorité d'Israéliens ne croit plus au principe de la terre contre la paix, permettant la création d'un État palestinien viable. « Si la situation actuelle perdure, déplore David Shearer, directeur de l'Ocha dans les Territoires palestiniens, toute tentative de créer un État palestinien aboutira à la naissance d'un État croupion voué à l'échec ».

Patrick Saint-Paul-

Correspondant à Jérusalem

Le Figaro, 2 juin 2007

http://www.lefigaro.fr/international/20070602.FIG000001608_l_onu_ne Voit_plus_d_etat_palestinien_viable.html.

3-8 Point de vue de Samah Jabr : Ne vous appropriez pas les oiseaux de Palestine.

La Palestine est en train de vivre une crise entre une élite de Palestiniens soutenue par l'Occident et les Palestiniens ordinaires de plus en plus fatigués de leurs difficultés à gagner leur vie.

Pour la commémoration du 60ème anniversaire d'Israël, l'an prochain, Israël veut choisir un oiseau national comme emblème. Selon les officiels israéliens, « cela rentre dans la culture des nations respectueuses de la nature et c'est un moyen pour identifier un pays. C'est aussi une façon de mettre en avant les questions de l'environnement et de la protection des animaux. »

Le directeur de l'observatoire ornithologique de Jérusalem a proposé que l'opinion israélienne soit partie prenante dans le choix de l'oiseau et qu'elle s'identifie en union avec le pays. Le bulbul, un joyeux oiseau chanteur, commun dans [les réserves naturelles] de Wadi El Bazan, Wadi Al Qilt et Ein Qeenia, et le sunbird de Palestine, un petit oiseau noir pailleté de couleurs chatoyantes répandu dans les régions désertiques, étaient pressentis mais son nom anglais a fait écarter ce dernier, d'après Haaretz.

Tandis que cette discussion sur les oiseaux se lançait chez les Israéliens, certains Palestiniens déclanchaient une révolution ici à propos d'un autre oiseau : celui du titre « Parle oiseau, parle encore », un recueil de contes traditionnels palestiniens. L'ordre a été donné de retirer le livre des bibliothèques scolaires par un fonctionnaire du ministère de l'Enseignement palestinien, au motif qu'il contient des insinuations sexuelles et des « expressions honteuses » qui ne doivent pas, selon le décret, être exposées devant des élèves.

Bien que le ministre de l'Enseignement, Naser-Al Deen Al Shaer, ait précisé que le livre pouvait rester entre les mains des enseignants, mais pas des écoliers, une polémique a suscité quelques protestations et des

manifestations dans la rue palestinienne et on en a profité pour qualifier le gouvernement de « gouvernement militant radical du Hamas », « hommes des ténèbres », « Talibans de la Palestine ».

Naturellement, ces réactions ont été reprises à grand bruit par les médias dominants occidentaux. Alors que cette presse parle si peu des atrocités quotidiennes commises par Israël contre les Palestiniens, soudain, elle s'est alarmée pour des « intellectuels palestiniens en colère, opprimés » et elle s'est inquiétée de ce que « le Hamas (se servirait) de sa victoire électorale de l'an dernier pour remodeler les territoires palestiniens selon une interprétation radicale de l'Islam. »

Les médias occidentaux n'ont pas été jusqu'à dire cependant que ce n'était pas le premier livre interdit en Palestine. Les livres du défunt Edward Saïd ont été interdits en Palestine par ces mêmes Palestiniens qui s'agitent tant aujourd'hui, et les intellectuels maison étaient restés alors bien silencieux. Ils n'ont pas dit non plus qu'il n'y a qu'en Palestine que les censeurs d'un ministère de l'Enseignement ont à charge la pratique et l'esprit des élèves, des controverses similaires survenant aussi en France et aux Etats-Unis.

Avec toute cette propagande fétide, aucun média international, aucun de ces « intellectuels palestiniens », ni même le gouvernement sur la défensive, n'a prêté la moindre attention aux pauvres bulbul et sunbird, récupérés par Israël pour son usage personnel.

Entre autres choses, la Palestine est en train de vivre une crise entre une élite de Palestiniens soutenue par l'Occident et qui a ses propres associations et institutions, se considère comme représentant la culture de Palestine, et les Palestiniens ordinaires, dont ces nombreux fonctionnaires du gouvernement, qui sont de plus en plus fatigués de leurs difficultés à gagner leur vie. La voix de ces derniers n'est entendue ni localement ni internationalement. Même si beaucoup ne s'en rendent pas compte, le fossé entre ces deux classes se creuse et le morcellement de la société palestinienne qui en résulte continue de s'étendre comme la peste parmi notre peuple.

Selon une étude du Bureau central palestinien de Statistiques sur le statut démographique et socioéconomique du peuple palestinien, réalisée fin 2006, la classe des élites palestiniennes s'est enrichie malgré l'embargo et la pauvreté étendue qu'il a provoquée. La répartition des revenus en 2006 s'est modifiée en faveur des familles riches et aux dépens de la classe moyenne. En fait, la part des revenus obtenus par les 10% des familles les plus riches a augmenté de 24% durant l'année 2006 (de 25,1% en 2005 à 30,6% à la fin du second trimestre 2006). Par contre, les revenus de la classe moyenne ont baissé de 12%, et la part des revenus gagnés par les 20% des familles les plus pauvres n'a pas changé.

Alors que Washington avec son embargo punitif prend d'une main, de l'autre néanmoins il donne à ceux qui lui sont favorables. Le département d'Etat US a mis de côté un énorme budget pour « protéger et promouvoir les modérés et les alternatives démocratiques au Hamas », et il verse de l'argent aux ONG et à d'autres groupes liés à des partis politiques palestiniens « non étiquetés comme groupes terroristes. » L'argent est employé pour entraîner des partis politiques et laïcs opposés au Hamas, pour créer des alternatives démocratiques aux options autoritaires ou islamiques radicales, ainsi qu'aux journalistes qui vilipendent le gouvernement et manipulent l'opinion publique.

D'après des rapports, les écoles privées palestiniennes ont reçu 5 millions de dollars pour proposer une alternative au système éducatif public assuré par le gouvernement, ce qui signifie que le bourrage de crâne va commencer dès l'enfance.

L'argent de l'Occident sert à créer les élites de la société politique et civile, fabriquant des idoles dont l'âme est asservie par la peur et l'avidité. Ces Palestiniens domestiqués règlent leur langage sur les exigences de leurs maîtres. Agissant à l'opposé de nos valeurs et de notre réalité, ils nous mettent à l'écart car ils se croient autorisés à parler en notre nom. Tant qu'ils seront prêts à se vendre et à détourner les orientations nationales palestiniennes, la communauté internationale est prête, elle, à leur donner tous les droits et le droit à tout.

Je rencontre chaque jour de ces gens-là. J'entends leurs fanfaronnades et je les observe parlant de leur hauteur à nous autres, comme si on ne connaissait rien et si eux savaient tout. Pourtant, ils partagent le même dogme que les gens qu'ils critiquent ; la même mentalité fractionnelle, ethnique et régionale ; ils fonctionnent dans le même centralisme, avec une personne à la tête en position de pouvoir qui ne tient compte ni de l'érudition ni du niveau de professionnalisme des autres. Ils ont le monopole du marché du travail et le pouvoir d'engager des hommes de main. Ceux qu'ils engagent viennent du même milieu politique et idéologique. Et, pourtant, contrairement à la plupart d'entre nous, certains de ces Palestiniens travaillent dans des ONG avec des cartes spéciales et empruntent certains chemins que nous ne sommes pas autorisés à prendre.

Ils se voient dans une mission où il leur revient de civiliser les habitants de la jungle, qu'on appelle les Palestiniens, et de nous inculquer des idéaux qui se vendent très bien à l'étranger : l'enseignement de la paix et de la démocratie (en théorie seulement), des questions liées au genre et aux droits des femmes (comme si les autres Palestiniens pouvaient profiter de leurs droits humains), du dialogue et du partenariat (un sujet « de rigueur » ces temps-ci).

Ce n'est pas sur les donateurs occidentaux qu'il faut compter pour financer une ONG palestinienne basée à Jérusalem, ou qui travaille pour les prisonniers palestiniens ou pour les droits des réfugiés.

Quand je participe à des ateliers et des conférences sur la santé mentale en Palestine, j'entends trop souvent des remarques sur l'inceste alors que c'est extrêmement rare en Palestine, et si cela arrive, c'est la conséquence d'une situation pathologique psychologique, et beaucoup moins sur les problèmes de retards mentaux qui sont si tragiquement fréquents et pour lesquels nous n'avons aucun établissement décent. Mais diaboliser les hommes et condamner le patriarcat palestinien est une bonne cause pour ceux qui recherchent des fonds et pour les donateurs qui cherchent à renforcer nos stéréotypes.

Oui, il y a un patriarcat en Palestine, un patriarcat qui protège les femmes et apporte une résolution aux conflits dans une absence totale d'Etat. Si ma voiture a un pneu à plat, 10 hommes que je ne connais pas vont venir m'aider à le changer. A Paris par contre, une femme a été violée dans le métro et personne n'est intervenu. Ces choses répugnantes peuvent se produire en tout lieu. Soyons juste à l'égard de notre communauté et concentrons-nous plus sur la norme que sur l'exception, et apprenons à nous donner des priorités au lieu de toujours rivaliser pour récupérer l'argent étranger. Entre les donateurs étrangers et leurs organisations bénéficiaires préférées, beaucoup d'oiseaux d'ici ne trouvent rien pour faire leur nid en Palestine.

Samah Jabr

Samah Jabr est psychiatre en Palestine occupée.

Rentrant d'Oslo début mai où elle a participé à une conférence sur la santé mentale dans les situations humanitaires, elle est actuellement en tournée en Afrique du Sud pour parler de la situation actuelle de la Palestine.

Samah Jabr

The Washington Report on Middle East Affairs - Juin 2007 - traduction : JPP pour "Les Amis de Jayyous"
http://www.protection-palestine.org/article.php3?id_article=5108

4 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

4-1 Communiqué de la LCR : 40 ans d'occupation israélienne : solidarité avec le peuple palestinien.

En 1948, les milices du futur Etat israélien expulsèrent de leurs terres près de 800 000 palestiniens et le 5 juin 1967 débutait la guerre des Six jours, guerre qui permit à Israël d'occuper la partie arabe de Jérusalem, la Cisjordanie, la bande de Gaza, ainsi que le Sinaï égyptien et le Plateau du Golan syrien.

Depuis 1967, toute tentative de règlement du conflit a été rejetée par les différents gouvernements israéliens, de gauche comme de droite.

Les résistants palestiniens qui luttent pour leur droit nationaux, hier comme aujourd'hui, sont considérés par Israël comme des « terroristes » sans légitimité, alors que c'est Israël qui viole le droit international et le droit du peuple palestinien à l'auto-détermination et à disposer d'un Etat. Jérusalem-Est et le plateau du Golan syrien ont depuis été annexés par Israël. La Cisjordanie est toujours sous occupation, tandis que plus de 300 000 colons sont installés sur les terres palestiniennes, la construction des colonies s'étant accélérée après les soit-disant accords de paix d'Oslo I et d'Oslo II.

La bande de Gaza, depuis le retrait israélien de 2005, est soumise à un blocus militaire et économique, avec le concours des états occidentaux, et régulièrement bombardée.

Le gouvernement élu démocratiquement en 2006 par le peuple palestinien n'est pas reconnu internationalement, et l'Autorité nationale palestinienne est sujette à un blocus politique et économique total.

La guerre d'expulsion et de colonisation commencée contre le peuple palestinien en 1948, poursuivie en 1967, n'est toujours pas terminée.

En solidarité avec le peuple palestinien et sa résistance légitime, la LCR demande :

- Que le droit des palestiniens à avoir un Etat sur des frontières justes et viables soit respecté.
- - La fin du Boycott international et français du gouvernement élu de l'Autorité nationale palestinienne. -
- - L'application du droit au retour des réfugiés palestiniens de 1948 et 1967.
- - La libération de tous les prisonniers politiques arabes et palestiniens détenus en Israël.

Ligue Communiste Révolutionnaire 100% à gauche

Le 7 juin 2007.

4-2 Gups - Union Générale des Etudiants de Palestine: *Depuis 40 ans*, l'Etat israélien poursuit méthodiquement l'annexion des Territoires Palestiniens.

En Juin 1967, lors de la guerre des 6 jours, l'Etat d'Israël envahit les territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza ainsi que les territoires du Golan (Syrie) et du Sinaï (Egypte). 40 ans plus tard, seul le Sinaï a fait l'objet d'un désengagement.

Depuis 40 ans, l'Etat israélien poursuit méthodiquement l'annexion des Territoires Palestiniens et s'oppose à la création d'un Etat palestinien tel que prévu dans ses engagements internationaux.

Depuis 40 ans en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, l'occupation, la colonisation, les exactions de l'armée israélienne détruisent tout espoir d'un règlement du conflit. Aujourd'hui, ce sont plus de 460.000 colons israéliens qui sont installés en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Sur le terrain, c'est la paix qui est vidée de toute consistance.

Et depuis bientôt 60 ans, le droit inaliénable au retour pour notre peuple en exil est toujours remis en question. A l'intérieur même de ses frontières, l'Etat israélien poursuit sa politique de nettoyage ethnique et d'expropriation où il utilise des méthodes qui s'apparentent à celles de l'apartheid. A Jérusalem, les autorités israéliennes n'ont cessé d'effacer toute présence palestinienne dans la ville, et mettent en danger un patrimoine appartenant à l'humanité.

Notre peuple ne doit pas renoncer à ses droits et il est grand temps que la Communauté internationale cesse sa collaboration avec la politique coloniale d'Israël en assumant ses responsabilités historiques dans le conflit. Il est intolérable qu'elle laisse Israël commettre l'irréparable en toute impunité au mépris de toutes les lois et conventions internationales, et sanctionne tout un peuple au nom des impératifs sécuritaires de l'occupant. En imposant le blocus aux palestiniens, la Communauté internationale et Israël sont les premiers responsables de l'éclat des violences fratricides en Palestine. La crise que traverse notre peuple à Gaza révèle un mal profond pour les palestiniens : la Palestine et ce qu'elle a su représenter : un combat universel pour la justice et le droit, sont plus que jamais en danger.

Pour que les occasions de paix ne soient pas perdues, il est temps de mettre fin à l'impunité de l'Etat d'Israël en exerçant des pressions et des sanctions si Israël continue de refuser d'appliquer le droit international. L'heure est aux règlements des questions de statut final, à la création de l'Etat palestinien et à la reconnaissance des droits d'un peuple.

Cette année, encore, le peuple palestinien mène son combat dans des conditions aggravées, d'occupation et de colonisation massive en Palestine. Et pour nous, ici, *l'heure est à la solidarité*. Solidarité pour redonner enfin un sens à ces principes des Droits de l'Homme, qui sont si chers ici.

Le peuple palestinien a suffisamment attendu.

*40 ans d'occupation des Territoires palestiniens : ça suffit ! *

« Le monde dit NON à l'occupation israélienne ! »

Solidarité avec le Peuple Palestinien

La *GUPS**, **Union Générale des Etudiants de Palestine*, demande :

Le démantèlement de toutes les colonies israéliennes et du mur d'apartheid

Le retrait de l'armée d'occupation et la fin de la politique d'apartheid en Palestine occupée

Le droit au retour de tous les réfugiés

La libération de tous les prisonniers politiques palestiniens

L'établissement et la reconnaissance d'un Etat palestinien viable et souverain avec Jérusalem/Al Quds comme capitale

GUPS- Union Générale des Etudiants de Palestine

4-3 Parti communiste français Après 40 ans d'occupation, la responsabilité de la France et des européens est primordiale.

Proche-Orient : Après 40 ans d'occupation, la responsabilité de la France et des européens est primordiale

Le conflit du Proche Orient et la question de la Palestine ne cessent de marquer l'actualité et 40 ans après la guerre de juin 1967 ce conflit reste dramatiquement non réglé. Il s'exacerbe dangereusement de jour en jour. Non seulement les résolutions des Nations Unies enjoignant Israël d'évacuer les territoires occupés ne sont pas appliqués par les dirigeants de ce pays mais toutes les possibilités d'issues négociées ont été mises en échec. Les accords d'Oslo, la feuille de route, le plan de Paix du sommet Arabe de 2002, l'ouverture permise par la mise en place d'un gouvernement palestinien d'union nationale...

Aucun de ces processus, dans la quinzaine d'années qui vient de s'écouler, n'a pu permettre d'enclencher un règlement véritable. A la poursuite permanente et intensive de la colonisation, véritable dépossession du peuple palestinien accélérée par l'édification du mur d'annexion, c'est ajouté l'accumulation des pratiques de plus en plus brutales de l'occupation militaire : destructions des maisons et des cultures, bouclages incessants des territoires, répression systématique, assassinats ciblés...

Il y a aujourd'hui quelques 11 000 détenus palestiniens dans les prisons israéliennes dont près du tiers du Conseil législatif.

Cette évolution a nourri un contexte de tension parfois extrême. Des actes de terrorisme, condamnés par l'Autorité Palestinienne elle-même, ont servi la politique israélienne consistant à refuser de reconnaître le partenaire palestinien et à repousser toute négociation.

Aujourd'hui, la situation est d'une gravité alarmante. Pour les palestiniens, la colonisation, le mur, le morcellement du territoire palestinien mettent en danger la perspective même d'un Etat indépendant dans les frontières de 1967, avec Jérusalem Est pour capitale ; les autorités israéliennes refusent la reconnaissance du droit au retour pour les réfugiés et toute négociation sur l'application de ce droit. Ils repoussent jusqu'à un échange de prisonniers.

La situation dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban et ailleurs est profondément déstabilisé.

Dans ce contexte d'impasse tragique le Parti communiste français souligne la responsabilité primordiale des membres du Conseil de Sécurité mais aussi celle des Européens.

L'exigence d'une solution politique par l'application des résolutions de l'ONU s'impose maintenant avec force. Les nouvelles autorités françaises doivent prendre les initiatives nécessaires pour obtenir la convocation d'une Conférence Internationale sous l'égide des Nations Unies.

Tout doit être entrepris pour en finir avec la colonisation, pour le démantèlement du mur, pour la levée des sanctions irresponsables qui frappent une population palestinienne déjà victime d'une grande pauvreté et d'un chômage massif. On ne peut accepter qu'un peuple puisse vivre ou survivre ainsi.

Le Parti communiste français rappelle l'importance de la solidarité qui doit s'exprimer avec le peuple palestinien et avec l'ensemble des forces qui en Israël agissent contre la colonisation et pour une paix juste et durable.

Il est de l'intérêt de tous les peuples du Proche Orient, de Méditerranée et d'Europe qu'une perspective de paix véritable puisse se concrétiser dans l'application du droit et du respect des droits de chacun, en particulier les droits nationaux du peuple palestinien.

Parti communiste français

Paris, le 4 juin 2007.

4-4 Marc Deroover : "40th Anniversary of the Six-Day War: Solution on which all agree impossible to achieve".

Daniel,

Dans le même registre, j'envoie ci-joint une analyse du Jerusalem Fund signée 'George Bishara' qui montre encore une fois (ça devient de plus en plus fréquent) à quel point la politique internationale au moyen orient se base sur : « une solution qui est maintenant impossible à atteindre.

Le programme de colonisation de la Cisjordanie par Israël est devenu irréversible, et la base territoriale nécessaire à l'existence d'un Etat palestinien viable a disparu »

Il semble de plus en plus que la seule solution soit d'arrêter de rêver, d'accepter les faits (la victoire des sionistes mais aussi l'impossibilité d'avoir cet Etat palestinien viable sur lequel reposent toutes les propositions de paix depuis 40 ans), et donc en particulier :

? de faire reconnaître au niveau international l'existence de fait d'un seul territoire allant de la Méditerranée au Jourdain et habité par deux ethnies dont l'une oppresse l'autre à travers un système d'Apartheid très sophistiqué et extrêmement brutal

? de demander la fin de ce régime d'Apartheid, c'est-à-dire in fine l'établissement d'un seul Etat avec comme règle de base un homme = une voix (comme dans tous les pays démocratiques du monde)

A lire ce qui s'écrit sur Internet il me semble qu'il y a de plus en plus de gens qui pensent ainsi, y compris en Palestine occupée ...

Marc Deroover

À : [Beitjala](#)

mardi 5 juin 2007

George Bisharat

http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=1762

5 Annexes

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

5-1 Etude de Chérif Boudelal : Israël et le les armes biologiques de destruction massive.

Fabriquées par Israël, lequel est soutenu par les grandes puissances

Le monde s'est élevé contre l'apartheid en Afrique du Sud et se tait sur celui d'Israël, qui le dépasse dans bien des cas.

A la même année (1948) de la mise en application de la politique de l'apartheid en Afrique du Sud, l'apartheid est né en Palestine historique avec la création de l'Etat d'Israël - dont le monde occidental glorifie la « démocratie ». Pourtant, les créateurs de cet Etat, qui s'était érigé sur les terres et les cadavres des Palestiniens, avaient déjà employé l'empoisonnement massif des populations autochtones.

Israël est allé encore plus loin que l'Afrique du Sud dans ses crimes: il produit des armes biologiques de destruction massive pour exterminer, le cas échéant, des dizaines de millions de ses voisins le moment venu. Les organisation terroristes sionistes avaient déjà empoisonné les sources d'eau, en 1948, avant même la création de l'Etat d'Israël, à Acre et à Gaza, voir le livre « La sombre histoire d'Israël » de Salman Abu Sitta. Ou encore le rapport de 220 pages (février 2001) du Dr W Seth Carus du Centre de Recherches de Contre prolifération, Université de Défense Nationale, Washington. Ce rapport intitulé « Bioterrorisme et Biocrimes: L'utilisation illicite d'agents biologiques depuis 1900, DC, Affaire de 1947-01, Terroristes "Sionistes" 1947-1948. »

Le rapport mentionne que les manifestations du choléra en Syrie et en Egypte ont suscité une large attention dans la presse internationale. Le Times de Londres publie de son côté, le 26 septembre 1947, un reportage sur le choléra en Egypte, entraînant la mort de 10.262 personnes. Il mentionne également que l'épidémie, moins important qu'en Egypte, avait atteint la Syrie près de la frontière avec la Palestine.

Ces épidémies ont été provoquées par l'empoisonnement de l'eau au Nord de la Palestine. A Gaza, des agents des organisations sionistes transportant du poison des bouteilles destiné à empoisonner des puits, ont été arrêtés par l'armée égyptienne en 1948.

Extermination par les virus !

Israël produit, depuis des années déjà, des armes biologiques de destruction massive ; il développe des virus de maladies de toutes sortes pour les répandre, le cas échéant, sur les populations palestiniennes et sur les peuples arabes de la région, pour leur trouver « une solution finale » en cas de conflit décisifs entre ce dernier et ses voisins.

Les recherches biologiques qui développent ces virus, sont menées dans l'institut IIBR (Institut pour la Recherche Biologique d'Israël), installé dans le château de la famille Shukri Al-Taji (à 10 KM de Tel-Aviv), réquisitionné en 1948 par le tout nouvel Etat de l'apartheid israélien. Plusieurs pays Occidentaux participent à ces recherches dont la GB et les USA.

Israël fabrique aussi des antidotes pour chacun des virus qu'il crée afin de protéger sa population au cas où ses armes biologiques de destruction massive seront utilisées contre ses voisins.

Ceci dit, Israël est encore pire que l'ex apartheid de l'Afrique du Sud. Il est capable d'exterminer des dizaines de millions de gens en quelques heures pour maintenir sa domination sur la Palestine et sur la région du Moyen-Orient. Et dans ce cas, il n'est pas exagéré de dire que le régime de l'apartheid israélien a les mêmes ambitions que celui d'Hitler, à savoir le complexe de supériorité et la domination des autres par tous les moyens possibles, y compris par leur extermination.

A ce jour, Israël arrose les champs des paysans palestiniens du Neguev par des produits chimiques toxiques pour empêcher les Palestiniens de récolter leurs cultures et paître leurs animaux. Israël étrangle les Palestiniens dans des bantoustans (à Gaza et en Cisjordanie) en les empêchant d'exploiter les terres qui leur restent et commercialiser leurs produits avec le monde extérieur. Il leur retient des dizaines de millions de dollars des taxes des produits, qui sont commercialisés obligatoirement par des sociétés israéliennes interposées.

Une autre « solution » est proposée par des politiques israéliens « plus radicaux », lesquels prévoient la stérilisation des populations palestiniennes pour garder la supériorité numérique juives en Palestine historique.

Chérif Boudelal

Sources

Traces de poison : La sombre histoire d'Israël, par Salman Abu Sitta (Article paru en anglais dans l'édition d'Al-Ahram le 27 février 2003. L'auteur est le président de la Palestine Land Society, Londres) - publié dans le site de l'ISM via Google.